

### **Voici la Charte que vous serez invité à signer pour intégrer le gas de Chièvres**

#### **Gas de Chièvres : Charte d'engagement**

Par la présente, je m'engage à participer au Groupement d'Achats Solidaires de Chièvres, c'est à dire à :

- adhérer de manière conviviale et participative à un projet soutenant l'agriculture paysanne et les producteurs locaux ;
- commander régulièrement;
- m'impliquer dans le fonctionnement du GAS :

1. en assurant régulièrement le service de transport des marchandises et les permanences, selon une tournante établie d'office. Les membres sont invités à s'arranger entre eux en cas d'indisponibilité;

2. en assumant, à tour de rôle, un mandat pour l'une des fonctions suivantes (commandes, informatique, comptabilité, communication), pour une durée de 3 mois à 1 an;

3. en participant aux quelques réunions annuelles du GAS qui se déroulent chez l'un des membres selon le principe de l'auberge espagnole;

- payer une cotisation d'entrée de 15€ et ensuite une cotisation annuelle de 10€ (cette cotisation est prélevée par le responsable des comptes, à une date indéterminée) pour constituer un fond de roulement;

- payer sa commande directement après l'envoi de celle-ci ou placer une provision sur le compte. Veiller à l'état de son compte personnel sachant que des mises à jour régulières sont faites par la/le responsable comptabilité.

En cas de départ du Gas, le solde de votre compte vous sera, bien évidemment restitué .

Noms et prénoms de la famille et signature :

Date :

## Notre Charte

Écrit par Communication

Dimanche, 29 Juillet 2012 14:25 - Mis à jour Mardi, 23 Février 2021 21:02

---